

Ce document présente en 18 fiches les points clés de la loi n°2007-209 relative à la fonction publique territoriale du 19 février 2007.

Ces fiches sont regroupées en 4 rubriques identifiées chacune par une couleur.

- **1^{re} rubrique : Le contexte**

Fiche n°1 : La loi : les principes généraux de la loi

Fiche n°2 : Les nouvelles missions des institutions

- **2^e rubrique : La formation tout au long de la vie**

Fiche n°3 : Les formations obligatoires : formations d'intégration et de professionnalisation

Fiche n°4 : Les formations de perfectionnement

Fiche n°5 : Les préparations aux concours et aux examens professionnels

Fiche n°6 : La lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française

Fiche n°7 : Le droit individuel à la formation professionnelle

Fiche n°8 : La période de professionnalisation

Fiche n°9 : Le livret individuel de formation

- **3^e rubrique : L'emploi et les concours**

Fiche n°10 : L'observation de l'emploi, des métiers et des compétences

Fiche n°11 : Le répertoire national des emplois de direction

Fiche n°12 : Les missions relatives aux agents de catégorie A relevant de l'article 45 de la loi du 26 janvier 1984 et aux ingénieurs en chef

Fiche n°13 : La répartition des concours

- **4^e rubrique : Les outils RH**

Fiche n°14 : La validation des acquis de l'expérience

Fiche n°15 : La reconnaissance de l'expérience professionnelle

Fiche n°16 : Le bilan de compétences

Fiche n°17 : Le plan de formation

Fiche n°18 : Les nouvelles dispositions statutaires

Des décrets d'application viendront préciser la loi du 19 février 2007.

Ils feront l'objet de fiches supplémentaires qui vous seront envoyées tout au long de l'année.

Dans l'espoir que ce document réponde à vos attentes, nous vous en souhaitons bonne lecture.